

PIRISIEN

MAG

N°73

JUILLET 2026



Sommaire

Edito du Maire	page 1
Sécurité - Environnement.....	pages 2-3
Travaux	pages 4-5
Animation - Vie Associative	page 6-7
Séniors/Social	pages 8
Vie Communale/Communication	page 9-12
Vie scolaire et associative	pages 13 à 28
La parole aux Élus	page 29

Mairie

1, place Charles de Gaulle

08000 Prix-lès-Mézières

Téléphone : 03 24 57 04 92

E-mail : accueil@prix-les-mezieres.fr

Site Internet : www.prix-les-mezieres.fr



Horaires :

Du lundi au jeudi de 13H30 à 18H00

Vendredi de 13H30 à 17H00

Samedi de 9H00 à 11H00

(sauf juillet et août)

Directeur de publication : Eric DE CARLI

Directeur de la rédaction : Henri AUBENTON

Tirage : 800 exemplaires

Mise en page et impression :

Imprimerie SOPAIC Reprographie

10 av. Charles de Gaulle

08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Tél. : 03 24 33 76 81

Etat civil 1^{er} semestre 2026

■ Décès

Lysiane ANCIAUX, Guy LETINOIS, Lydie PICART, Guy LATREILLE, Gilbert HAMOT, Gérard ROLLIN, Jacques RENQUIN, Nicole GILLIOT, Annie BLANDIN, Delphine DE WAILLY.

■ Mariages

Les nouveaux mariés ont eu le privilège d'avoir deux Elus pour célébrer leur union. M. DE CARLI a en effet, été assisté par M. GAILLOT pour le mariage de Manon GRANDJEAN et Alexandre DETRAIT le 25 juin 2026

de Lucie BELAIR et Alan HOLLEAU le 8 juillet 2026

et Marianne LEMÉE et Quentin BRASSART le 11 juillet 2026.



Edito



Eric DE CARLI

Chères Pirisiennes, Chers Pirisiens,

Le 15 mars dernier, vous avez accordé vos suffrages à la liste « Unis pour l'avenir de Prix ». Suite à cela, le nouveau conseil municipal, fort de ses 15 conseillers — dont deux de l'opposition —, a été installé le 20 mars 2026.

À cette occasion, mes collègues élus m'ont renouvelé leur confiance pour que je poursuive ma mission de maire. Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous nous témoignez à l'aube de cette nouvelle mandature.

Notre feuille de route est claire.

Nous nous efforcerons de respecter nos engagements sur la durée de ce mandat, en l'adaptant, comme le veut la sagesse, à nos réelles capacités financières.

Le contexte macroéconomique actuel ne nous facilite pas la tâche : les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités et l'instabilité mondiale nous imposent une gestion rigoureuse.

Pour autant, la prudence n'est pas synonyme d'immobilisme. Dès le lendemain de l'élection, nous nous sommes aussitôt mis au travail et des réalisations concrètes sont déjà visibles dans notre commune :

- Grâce à l'implication formidable de citoyens bénévoles et d'élus qui ont donné de leur temps, un **nouveau boulodrome** ouvert à tous a été entièrement aménagé au stade de la Poterie. C'est un bel exemple de solidarité et d'esprit communautaire.
- Parallèlement, nous avons mandaté des entreprises pour réaliser la **jonction piétonnière** entre le cimetière et la voie verte (route de Warnécourt), garantissant désormais une meilleure sécurité pour les piétons.
- Des professionnels ont également procédé aux travaux nécessaires sur la toiture de notre église, qui a été réparée et démoissée pour préserver l'intégrité de notre patrimoine historique.

Le grand chantier de notre mandature approche à grands pas : la **réfection globale de la rue de Mézières**. Les études avancent bien et les travaux de l'entreprise retenue devraient débuter avant la fin de cette année.

D'autres projets structurants sont actuellement à l'étude.

Parce que la démocratie locale ne s'arrête pas au jour du vote, je reviendrai très prochainement vers vous pour vous exposer ces dossiers et, surtout, pour vous inviter à vous prononcer et à échanger sur ces futures orientations.

Être maire, c'est avant tout être à l'écoute de chaque habitant.

Ma porte, tout comme celle de mes adjoints et conseillers, vous est toujours ouverte. Que ce soit pour partager une idée, signaler une difficulté du quotidien ou exprimer une attente, sachez que chaque parole compte. C'est par ce dialogue permanent et cette proximité que nous construirons un Prix-lès-Mézières qui répond aux aspirations de tous, des plus jeunes aux plus anciens. Mon rôle est de rester accessible et attentif à vos réalités pour que l'action municipale soit au plus près de vos besoins.

Nous continuerons, jour après jour, à veiller sur votre sécurité, à moderniser nos infrastructures et à embellir notre cadre de vie. Notre commune est enviée pour sa quiétude et son dynamisme ; il y fait particulièrement bon vivre, et nous mettrons toute notre énergie à préserver cette douceur de vivre qui fait notre fierté.

Je vous remercie à nouveau pour votre confiance.

Le Maire, Éric DE CARLI.



Alain SOHIER
1^{er} Adjoint

SÉCURITÉ

Marquage au sol, stops et passages piétons.

Afin de casser la vitesse, 2 stops ont été mis en place rue de Mézières à l'intersection avec le chemin Haie Arrêt. Actuellement il y a 54 passages piétons sur la commune. Dans un premier temps, 11 vont être repeints. Deux nouveaux vont être créés (1 face parking de la poterie et 1 sortie de la voie verte rue de Mézières). Afin de pérenniser ces marquages, un enduit résine routière sera appliqué. Cinq bandes de stop vont également être repeintes.

Places de stationnement. 3 places ont été créées rue de l'Arbre, et 2 Ruelle JACOB.

Ralentisseurs rue du stade. 2 ralentisseurs type coussin berlinois ont été remplacés.

Comptage véhicules route de Warnécourt

Une moyenne de 2453 VL/jour et 48 PL/jour cumulé (Trafic T4)

1247 VL/jour et 25 PL/jour vers Warnécourt (Trafic T5)
1206 VL/jour et 23 PL/jour vers Charleville-Mézières (Trafic T5)

Statistiques des verbalisations

- 🚗 **Stationnement gênant et très gênant** : 10 contraventions
- ⚠️ **Excès de vitesse** : 26 infractions constatées
- 🚦 **Non-respect du code de la route** (Stop, téléphone au volant, ceinture de sécurité) : 12 verbalisations
- 🌞 **Etat et équipement des véhicules (Contrôle technique, pneu lisse)** : 2 verbalisations

Pour toute demande ou signalement, vous pouvez contacter la Police Municipale :

☎ : 06 79 97 25 35

✉ : policeprixlesmezieres@gmail.com

En cas d'urgence, composez le 17 pour joindre la Police Nationale.

🛹 Trotinette électrique : les 10 règles d'or pour circuler en toute sécurité

De plus en plus présente dans nos rues, la trottinette électrique est un moyen de déplacement pratique, économique et respectueux de l'environnement. Pour assurer la sécurité de tous les usagers de l'espace public, son utilisation est encadrée par la réglementation. Voici les règles essentielles à connaître.

1. **J'ai au moins 14 ans.** La conduite d'une trottinette électrique est autorisée à partir de 14 ans.
2. **Je roule seul(e).** Une trottinette est conçue pour une seule personne. Le transport d'un passager est interdit.
3. **Je respecte la vitesse maximale.** La vitesse autorisée est limitée à 25 km/h.
4. **J'emprunte les bons espaces.** 🚲 Je circule sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'elles existent. À défaut, je peux emprunter les routes dont la vitesse est limitée à 50 km/h.
5. **Je ne roule pas sur les trottoirs.** Les trottoirs sont réservés aux piétons, sauf disposition particulière prise par la commune. 🚶 Les piétons restent toujours prioritaires.
6. **Je suis bien équipé(e).** Ma trottinette doit obligatoirement être équipée de :
 - ✓ Freins efficaces
 - ✓ Feux avant et arrière
 - ✓ Sonnette ou avertisseur sonore
 - ✓ Dispositifs réfléchissants
- 🌙 La nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, je porte un équipement rétro-réfléchissant.

7. **Je porte un casque.** Même lorsqu'il n'est pas obligatoire en agglomération, le casque est fortement recommandé pour limiter les risques de blessures.

8. **Je reste attentif (ve).** 📱 L'utilisation du téléphone en conduisant est interdite.

🎧 Le port d'écouteurs, d'oreillettes ou d'un casque audio est également interdit.

9. **Je suis assuré(e).** La trottinette électrique est considérée comme un véhicule terrestre à moteur. Une assurance responsabilité civile spécifique est obligatoire.

10. **Je respecte les autres usagers.** 🙋 Je laisse toujours la priorité aux piétons. 🚫 Je stationne sans gêner la circulation des personnes à mobilité réduite, des poussettes ou des services de secours.

⚠️ **RAPPEL DES SANCTIONS** Le non-respect de la réglementation peut entraîner des amendes importantes :

🚫 **Circulation sur un trottoir** (hors autorisation municipale) : 135 €

📱 **Utilisation du téléphone portable en conduisant** : 135 €

🎧 **Port d'écouteurs ou d'un casque audio** : 135 €

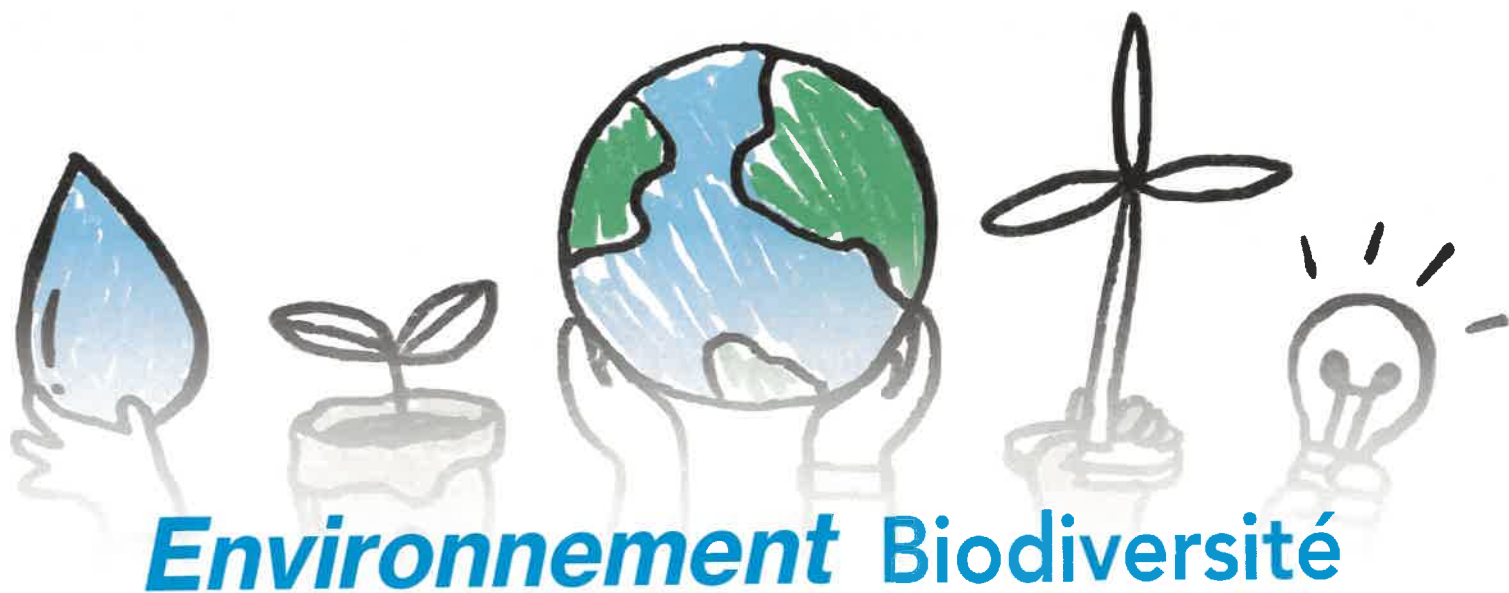
🚫 **Transport d'un passager** : 135 €

🚦 **Non-respect des règles de circulation** : de 35 € à 135 € selon l'infraction

⚡ **Débridage de la trottinette au-delà de 25 km/h** : jusqu'à 1 500 €

🛖 **Absence d'assurance obligatoire** : jusqu'à 3 750 €, avec d'éventuelles sanctions complémentaires.

🚶 **Respecter les règles**, c'est protéger sa sécurité et celle des autres.



Environnement Biodiversité

Abri pour les ruches

Les abeilles vont être fières de leur nouvel abri : moins de vent, moins de soleil et davantage de chaleur cet hiver. Félicitations aux bricoleurs de l'association du Verger du Poirier.



Récolte de miel

Cette année une première récolte de miel de printemps a été effectuée au rucher communal. Près de 50 kg ont été récupéré par Amar et Alain, le Président de l'association du Verger du Poirier. La mise en pot s'est faite dans le laboratoire de Michel COLLIN, dans une ambiance conviviale.



Pose de protections arbres bois communal.

Afin de les protéger contre le gibier (chevreuils, lapins), les 120 merisiers, 70 tilleuls, 120 châtaigniers, 60 sorbiers et les 80 eucalyptus plantés au bois communal situé au fond du Verger du Poirier ont tous été protégés par des filets de protection.



Composteurs partagés

27 personnes se rendent au composteur partagé à la Poterie. Celui situé près de la salle polyvalente est utilisé par 10 personnes et par l'école.

Une belle réussite !



Récupération biodéchets école

Dans le cadre de sa démarche en faveur du développement durable, la commune de Prix-lès-Mézières a mis en place, en partenariat avec Arcavi, un système de collecte et de valorisation des biodéchets issus de la restauration scolaire.

Les restes alimentaires sont désormais triés puis acheminés une fois par semaine vers une unité de méthanisation où ils sont transformés en biogaz, une énergie renouvelable. Cette initiative permet de réduire la quantité de déchets tout en leur donnant une seconde vie.

À travers cette action concrète, la commune agit pour l'environnement tout en sensibilisant les enfants aux enjeux du tri et de la réduction du gaspillage alimentaire.



Marie-Paule CARRÉ VERITA

Travaux Patrimoine

■ Voirie et aménagements extérieurs

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration des infrastructures communales, plusieurs interventions ont été réalisées ces derniers mois.

L'enrobé du trottoir situé face au n°31 de la rue de Mézières a été refait afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons. Cette portion de voirie n'est pas concernée par le projet global de réfection de la première partie de la rue de Mézières, dont les travaux devraient débuter au cours du quatrième trimestre 2026.

Un cheminement piétonnier a été aménagé entre le cimetière et la voie verte de la RD 3, route de Warnecourt. Cette réalisation permet désormais de rejoindre en toute sécurité le crématorium depuis le parking de la Poterie. Un passage protégé va également être matérialisé pour faciliter la traversée des usagers.

L'accès au hangar à sel a été aménagé en enrobé. Les livraisons de sel de déneigement étaient rendues difficiles par la nature meuble du terrain, les transpalettes s'enfonçant régulièrement lors des opérations de déchargement. Ce nouvel aménagement facilitera les approvisionnements.

Enfin, l'ensemble des avaloirs détériorés ou descellés sur la commune a fait l'objet d'une rénovation.

■ Des équipements sportifs modernisés

La commune poursuit ses efforts afin de maintenir des équipements sportifs au service des associations et des habitants.

Au stade de football, les pompes de relevage ont été remplacées afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur et de garantir le bon fonctionnement des installations.

Le pare-ballon a également été remplacé. Cet investissement, d'un montant total de 25 000 €, a bénéficié d'une subvention de 9 000 €, permettant ainsi de limiter la charge financière pour la commune. Dans les vestiaires le ballon d'eau chaude a été remplacé afin d'assurer de meilleures conditions d'accueil aux joueurs et aux utilisateurs du stade.

Enfin, au city stade, un panneau de basket endommagé a été remplacé par un employé communal. Cette intervention permet aux jeunes et aux amateurs de sport de continuer à profiter pleinement de cet espace de loisirs.



Travaux

■ Des améliorations au service des écoles

La commune poursuit ses investissements afin d'améliorer le confort et les conditions d'accueil des élèves dans les établissements scolaires.

À l'école primaire, les cloisons de séparation des urinoirs du côté des garçons vont être remplacées par des cloisons de plus grande dimension, offrant davantage d'intimité aux élèves.

Par ailleurs, à la demande du Conseil Municipal des Enfants, des protections ont été installées sur les éclairages du préau. Cette réalisation répond à une préoccupation exprimée par les jeunes élus.

À l'école maternelle, un réfrigérateur ainsi qu'un sèche-linge ont été achetés pour remplacer du matériel devenu vétuste. Enfin, de nouveaux bancs adaptés aux tout-petits ont été installés dans l'enceinte de l'école.

■ Modernisation des salles communales et des équipements publics

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de faciliter l'organisation des différentes manifestations et réunions, plusieurs aménagements ont été réalisés dans les salles communales.

La salle du Lavoir a été équipée de rideaux afin d'améliorer les conditions d'utilisation du rétroprojecteur. Cet aménagement permet d'optimiser la qualité des projections lors de réunions, présentations et diverses manifestations organisées dans cette salle.

Par ailleurs, la salle du conseil a fait l'objet d'une modernisation de ses équipements. Son informatisation complétée par l'installation d'un rétroprojecteur, offre un environnement de travail mieux adapté aux réunions du conseil municipal, aux commissions et aux différentes séances de travail, répondant ainsi aux besoins actuels de la collectivité.

■ Entretien de l'église

La toiture de l'église a fait l'objet d'un nettoyage complet visant à éliminer les mousses et autres végétaux susceptibles d'altérer la couverture. À l'issue de cette intervention, un traitement hydrofuge a été appliqué pour renforcer la protection de l'édifice contre les infiltrations et les effets des intempéries.

Par ailleurs, les ardoises du clocher ont été reprises et refixées, garantissant ainsi la pérennité de ce patrimoine communal.



■ Un nouvel espace de convivialité

Des élus, accompagnés de bénévoles, se sont mobilisés pour créer un nouveau terrain de boules accessible à tous. Malgré quelques difficultés lors de sa réalisation, cet équipement est désormais pleinement opérationnel.

Pour rendre ce lieu encore plus agréable, une table, des bancs et une poubelle ont été installés. Ce nouvel espace offre ainsi aux habitants un endroit convivial propice aux rencontres, à la détente et aux loisirs.





Daniel GAILLOT

Animation Vie Associative

■ Vendredi 23 janvier, salle du lavoir

Récompenses pour les lauréats des concours des maisons illuminées et de dessins de Noël.



■ Lundi 26 janvier après-midi, salle polyvalente

Après-midi récréative, Galette des Rois pour les pirisiens de 65 ans et +



■ Samedi 14 février : Le concours de belote organisé par la commune a rassemblé 28 équipes.

Les grands vainqueurs sont Serge COLINET et Joël PERLOT. Chacun est reparti avec un lot.



■ Dimanche 29 mars - Cinquième édition de la marche du Printemps

Sous un magnifique soleil printanier, la cinquième édition de la Marche du Printemps a rassemblé une quarantaine de participants, adultes et enfants, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La matinée a débuté autour d'un café d'accueil, offrant à chacun l'occasion d'échanger avant le départ. Les marcheurs se sont ensuite élancés sur la voie verte pour une agréable balade au cœur de la nature jusqu'à l'hôtel de ville de Charleville-Mézières.

En parallèle, quelques initiés ont choisi de découvrir les joies du deux-roues. Accompagnés par notre conseiller municipal Alain DELISEE, ils ont parcouru un itinéraire à vélo dans un esprit de découverte, de plaisir et de sécurité.

Cette belle matinée, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de l'activité physique, a remporté un franc succès. Réunis autour du verre de l'amitié clôturant cette belle parenthèse printanière, tous les participants se sont déjà donné rendez-vous l'an prochain pour une sixième édition améliorée.

■ Dimanche 4 et 5 avril 2026 : « chasse aux œufs »

Exceptionnellement cette traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée sur 2 matinées.

Une vingtaine d'enfants s'est réjouie d'effectuer cette chasse sous la houlette de notre animateur Anthony.

Les cloches ont été généreuses car tous les enfants sont repartis avec un panier bien rempli de chocolats.

Animation / Vie Associative

■ Samedi 2 et dimanche 3 mai 2026 : « Fête patronale »

Le week-end du samedi 2 et dimanche 3 mai 2026, la fête patronale a animé la commune pour le plus grand plaisir de tous.

Week-End très festif avec au programme :

manèges pour enfants et adultes, confiseries, jeux divers, maquillages, sculpture de ballons, danses K pop, animations musicales diverses.

Les « planches apéro » proposées par l'association « familles rurales » ont été appréciées.

■ Samedi 30 mai 2026 ; « Football finale champions League UEFA »

Une quarantaine de passionnés de football s'est rassemblée devant le grand écran installé sur le parvis de la salle « Lallemand » pour suivre avec ferveur la victoire du Paris Saint Germain, obtenue après une séance intense de tirs au but. Une soirée réussie qui restera sans aucun doute dans les mémoires.



■ Samedi 20 juin 2026 : « Fête de la musique »

La fête de la musique s'est déroulée le 20 juin 2026 sur le parvis de la salle « Lallemand » sous une très forte chaleur. Un point d'eau a été installé pour permettre aux enfants de se rafraîchir.

Le duo « Ladies and gentlemen » a proposé un répertoire très varié.

La restauration et la buvette ont également contribué à agrémenter cette sympathique soirée estivale.



■ Fête nationale

Le matin du 14 juillet 2026, à l'occasion de la fête nationale, un dépôt de gerbe a été effectué au monument aux morts. Cette cérémonie officielle s'est achevée par un vin d'honneur partagé dans un moment de convivialité.

Compte tenu des conditions météorologiques et des prescriptions du SDIS, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont hélas dû être annulés.



■ Concours des maisons fleuries.

Cette année, le concours des maisons fleuries a été organisé à nouveau dans notre commune.

Le 8 juillet 2026, le jury composé de membres du conseil municipal, s'est rendu sur place pour apprécier le fleurissement des habitations des 10 candidats à ce concours.

Les résultats sont les suivants :

NOM Prénom	Adresse	Résultats
BAUDRILLARD Denis	18 rue des Harquettes	1
BASTIN Stéphanie	16 rue du Stade	2
SCHNEIDER Gaël	50 rue de Fagnon	3

Les lauréats se verront remettre leurs prix, lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants en septembre.

Le classement a été très serré, cela s'est joué à 1/10^{ème} de points

■ A noter d'ores et déjà dans vos agendas.

Dimanche 1^{er} novembre, salle polyvalente : Marché des créateurs.





Aline THIOLIERE

Séniors Affaires Sociales



■ **Mutua+ : un accompagnement santé de proximité en mairie**

Soucieuse d'accompagner les habitants dans leurs démarches liées à la santé et au pouvoir d'achat, la municipalité a accueilli l'association Mutua+ lors de permanences organisées en mairie sur toute l'année.

Plus de 60 habitants ont ainsi pu bénéficier d'une étude personnalisée.

Des rendez-vous à domicile sont toujours possible, vous pouvez prendre contact avec vos conseillers locaux en appelant au 03 29 84 79 99 ou par mail contact@mutuaplus.fr

La commune confirme ici son engagement en faveur d'un accès facilité à des solutions santé personnalisées pour tous.



REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES



Ne restez pas isolés, inscrivez vous !

Dans le cadre du recensement des personnes à risque, la loi impose aux communes de constituer le registre des personnes

vulnérables afin de pouvoir informer et contacter celles-ci **en cas de risques exceptionnels (canicule, inondation, etc...), par exemple.**

Il prévoit des interventions adaptées à l'urgence, pour lesquelles les maires reçoivent des instructions des préfets.

Peuvent s'inscrire :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus et résidants à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

La demande d'inscription peut être faite, soit par la personne elle-même, soit par un tiers (membre de la famille, médecin, intervenants au domicile, voisins etc...)

L'inscription sur ce registre permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet.

Cette inscription est facultative et vos coordonnées ne seront pas exploitées.

Vous pouvez dès à présent venir retirer une fiche d'inscription à la mairie.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, moi-même ou un membre de ma commission

peut se rendre à votre domicile pour vous aider à compléter cette demande.

Appelez la Mairie pour convenir d'un Rendez-vous (03.24.57.04.92)



Henri AUBENTON
Conseiller municipal délégué

Vie Communale Communication

■ *Les principales décisions du Conseil Municipal* (depuis le dernier Pirisien Mag)

■ Conseil municipal du 20 mars 2026

Le conseil municipal d'installation s'est réuni le 20 mars 2026, ouvrant officiellement le nouveau mandat municipal.

- Éric DE CARLI a été élu maire de Prix-lès-Mézières.
- Le conseil municipal a fixé à quatre le nombre d'adjoints, afin d'assurer une organisation claire et efficace. Ont été élus :
Alain SOHIER (Sécurité, Environnement, Biodiversité, Gestion des salles, Cadre de vie, Relations avec les institutionnels)
Marie-Paule CARRÉ-VERITA (Urbanisme, Marchés publics, Patrimoine, Cimetière, Fleurissement, Travaux)
Daniel GAILLOT (Animation, Vie associative, Sport et Culture, Conseil Municipal Enfants)
et Aline THIOLIERE (Séniors, Affaires sociales, Santé, Handicap, Petite Enfance, Affaires scolaires et périscolaires)
M. le Maire m'a, quant à moi, désigné conseiller municipal délégué en charge de la communication et de recherche de subventions.

■ Conseil municipal du 30 mars 2026

- Quatre commissions municipales ont été constituées autour des grands sujets communaux : finances et sécurité, urbanisme et PLU, animations, sports, culture et social, ainsi que travaux.
- Le conseil municipal a désigné ses représentants dans plusieurs organismes et instances, notamment le CNAS, la FDEA, la

CLECT, la commission d'appel d'offres, la commission communale des impôts directs et la commission de contrôle électoral.

- Alain SOHIER a été désigné correspondant défense et correspondant incendie et secours.

■ Conseil municipal du 29 avril 2026

- L'ordre du jour de cette réunion concerne principalement les finances ; vote du budget et attributions de subventions. Plus d'informations dans les pages qui suivent.

■ Conseil municipal du 5 juin 2026

- Désignation des délégués aux élections sénatoriales.

■ Conseil municipal du 1^{er} juillet 2026

- Création d'un poste permanent et modification du temps de travail d'un adjoint technique territorial et création d'un poste dans le cadre du contrat Parcours Emploi Compétences.
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Désignation des membres du Comité des Experts, de la Commission d'Appel d'Offres
- Rapport d'activité 2025 du crématorium
- Tarifs restauration scolaire.

■ Finances par Eric DE CARLI

Budget 2026 : stabilité fiscale et poursuite des investissements

Réuni le 29 avril 2026, le conseil municipal a adopté le budget de la commune.

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts (énergie, matériaux, prestations), la collectivité a décidé de **maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel**.

Ceux-ci restent fixés à 42,92 % pour le foncier bâti, 26,18 % pour le non bâti et 11,80 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le budget de fonctionnement s'établit à **1 651 975,00 €**, incluant un excédent brut fin 2025 de **433 589,71 €**. Il permet de dégager une capacité d'autofinancement, matérialisée par un virement à la section d'investissement d'un montant 169 907,14 €.

Autrement dit, il s'agit de l'épargne que la commune parvient à dégager sur son fonctionnement courant pour financer une partie de ses projets sans recourir à l'emprunt.

La section d'investissement atteint **1 854 139,71 €**, dont une part importante consacrée aux travaux de la rue de Mézières, estimés à **1 500 000 €**.

D'autres aménagements sont programmés, notamment rue d'Évigny, avec la création de trottoirs entre le cimetière et la voie verte en direction de Warnécourt, afin d'améliorer les conditions de circulation des piétons.

La sécurité de l'école n'est pas oubliée avec des aménagements sur les portails et clôture.

La commune a également engagé la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), document de planification destiné à encadrer son développement.

Le soutien aux associations est maintenu, avec **57 640 €** de subventions versées.

Le forfait scolaire reste fixé à **38 € par élève**.

BUDGET PRIMITIF 2026

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

Total : 1 651 975 €



Charges à caractère général	623 500 €
Charges de personnel	682 500 €
Autres charges de gestion courante	161 045 €
Virement à la section d'investissement	169 907 €
Charges financières	6 931 €
Charges exceptionnelles et provisions	8 092 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

Total : 1 651 975 €

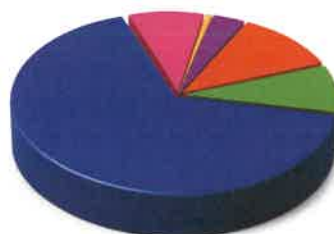


Fiscalité locale	779 000 €
Impôts et taxes	247 320 €
Produits des services et du domaine	225 500 €
Dotations et subventions	120 040 €
Autres produits de gestion courante	26 000 €
Résultat de fonctionnement reporté	243 569 €

BUDGET PRIMITIF 2026

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Total : 1 854 139,71 €



Immobilisations en cours	1 500 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	87 370,82 €
Immobilisations corporelles	144 000,00 €
Immobilisations incorporelles	30 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 591,41 €
Opérations patrimoniales	- €
Restes à réaliser 2025	92 768,89 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Total : 1 854 139,71 €



Emprunts et dettes assimilées	1 224 717,29 €
Virement de la section de fonctionnement	169 907,14 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	190 000,00 €
Subventions d'investissement	150 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 591,41 €
Opérations patrimoniales	- €
Restes à réaliser 2025	84 953,23 €

Les chiffres clés

- Budget de fonctionnement : 1 651 975,00 €
- Excédent 2025 (fonctionnement) : 433 589,71 €
- Capacité d'autofinancement (023 → 021) : ~169 907,14 €
- Budget d'investissement : 1 854 139,71 €
- Excédent 2025 (investissement) : 21 970,64 €
- Travaux rue de Mézières : 1 500 000 €
- Subventions aux associations : 57 640 €
- Forfait scolaire : 38 € / élève
- Taux du foncier bâti : 42,92 %
- Taux du foncier non bâti : 26,18 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 11,80 %

Vie Communale / Communication

■ Inauguration Voie verte

Le 31 janvier 2026, M. DE CARLI, maire de Prix-lès-Mézières, a procédé à l'inauguration de la voie verte longeant la RD3, entouré des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. Étaient également présents Mme Nathalie ROBCIS, représentante du Conseil départemental des Ardennes, M. Michel NORMAND pour Ardenne Métropole, M. Guillaume MARECHAL pour la Région Grand Est et M. Pierre CORDIER, député de la circonscription.



■ Un an déjà...

C'est avec une grande émotion que la Commune a rendu hommage à M. DEDION, Maire de Prix-lès-Mézières de 2020 à 2025 décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Une gerbe a été déposée le 13 juin dernier près de la voie verte portant son nom en présence de ses proches, des membres du Conseil Municipal, du Conseil Municipal Enfants, des représentants des Associations, des Experts.



■ Une belle récompense pour l'animation Panini « Amitié Animaux »

Dans le cadre des animations proposées pendant le temps de restauration à l'école Robert Meissner, le personnel de la restauration scolaire a organisé une animation Panini « Amitié Animaux » autour de la découverte du monde animal.

Les élèves ont participé avec enthousiasme à un questionnaire ludique portant sur les animaux.

À l'issue du tirage au sort national organisé par Panini, Constance BLAIMONT a eu la joie d'être désignée gagnante.

Elle remporte 108 pochettes d'autocollants Panini ainsi qu'un nichoir, qui sera installé au sein de l'école afin que

les élèves puissent observer la biodiversité de plus près.

Tous les participants sont également repartis avec un album Panini « Amitié Animaux », leur permettant de poursuivre cette belle aventure à la maison.

Cette animation a rencontré un beau succès et a permis aux enfants d'apprendre tout en s'amusant.



Félicitations à Constance pour cette belle récompense et merci au personnel de la restauration scolaire pour cette initiative.

DÉCHÈTERIES

MODALITÉS D'ACCUEIL

30 MARS
24 OCTOBRE 2026

Commune	Horaires
CHARLEVILLE-MEZIERES	du lundi au samedi : 8 h > 12 h et 14 h > 18 h
PLIZE	du mardi au samedi : 9 h > 12 h et 14 h > 18 h
MONTCY-NOTRE-DAME	du lundi au samedi : 8 h > 12 h et 14 h > 18 h
GESPUNSAT	mercredi : 8 h > 12 h et 14 h > 18 h samedi : 8 h > 12 h et 14 h > 18 h
POURU-SAINT-REMY	lundi : 14 h > 17 h mercredi et samedi : 9 h > 12 h et 14 h > 18 h
GLAIRE	du lundi au samedi : 8 h > 12 h et 14 h > 18 h
VRIGNE-AUX-BOIS	du mardi au samedi : 9 h > 12 h et 14 h > 18 h
LUMES	lundi : 9 h > 12 h mercredi : 14 h > 17 h samedi : 10 h > 12 h et 14 h > 17 h

valable sans limitation sur l'ensemble des sites 15 minutes avant l'ouverture de la déchèterie

• Budget d'accueil : à passer dans la benne ou à présenter au gardien
• Hauteur du véhicule limitée à 3 m
• Appart limité à 1 m par passage et par jour

Services 24h/24
dechets@ardenne-metropole.fr
0800 29 83 85 appel non surtaxé
www.ardenne-metropole.fr

RAPPEL REGLEMENTATION..... RAPPEL REGLEMENTATION..... RAPPEL REGLEMENTATION

Depuis le 16 mars 2026, nouveaux horaires pour les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par les particuliers :

- de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 19H30 les jours ouvrables
- de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 les samedis au lieu de 14H00 à 18H00
- de 10H00 à 12H00 les dimanches et jours fériés.

Une benne à déchets verts se trouve sur la zone de la Poterie.

Merci de n'y déposer que vos tontes et petits branchages.

Les végétaux plus volumineux sont à déposer en déchèterie de même que les cartons moyens et grands.

Pensez à composter également (voir page 3 environnement/biodiversité)

Plus d'infos sur <https://ardenne-metropole.fr/dechets/>

Nous vous rappelons également que pour des raisons de salubrité et par souci d'esthétique, les bennes à ordures ménagères et de collecte sélective ne doivent pas rester sur les trottoirs.

Merci de sortir les poubelles traditionnelles pour midi, le tri sélectif pour 5H les jours de ramassage.

ATTENTION !



■ Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal Enfants s'est réuni le 13 juin dernier sous la présidence de M. GAILLOT Daniel en remplacement de M. BEAUFEY Alain.

Présents : Constance BLAIMONT, Amaury ROBERT et Méline SEREIN

Absents non excusés : Léon DECROUY, Maël DULIN, Louane GILLET

1. Nomination du secrétaire de séance

M.GAILLOT Daniel se propose. Le CME accepte cette proposition.

2. Présentation du nouvel Adjoint

Les membres du Conseil Municipal Enfants font connaissance avec le nouvel adjoint, qui se présente et expose ses missions auprès de la commune et du CME.

Les conseillers se présentent individuellement et échangent avec M. GAILLOT Daniel sur les projets en cours et les actions menées par le conseil.

3. Mise à jour du règlement de fonctionnement

Une révision du règlement de fonctionnement est nécessaire car ce document n'est plus conforme.

Après lecture du règlement de fonctionnement actuel, des modifications sont apportées.

Les modifications proposées concernent notamment :

- Certaines dates et délais erronés
- Les modalités pour les élections (composition - dépôts de candidatures – scrutin)
- Le fonctionnement (installation)

Après débat ouvert, les membres présents approuvent les mises à jour proposées.

4. Présentation et suivi des projets

Les conseillers font un point sur les projets en cours et évoquent les actions à mettre en œuvre dans les prochains mois.

Les projets suivants ont été réalisés:

- Réparation du banc situé dans la cour de l'école
- Installation d'une grille de protection à l'éclairage du préau
- Organisation d'une visite guidée à la mairie de Prix-lès-Mézières (9 mars 2026) suivi d'un goûter.

Les prochaines étapes sont définies et les conseillers volontaires se répartissent les tâches nécessaires à leur réalisation.

5. Questions diverses

Le sujet des prochaines élections est abordé.

Trois conseillers municipaux actuellement en classe de CM2 seront considérés comme « sortants » dès la prochaine rentrée scolaire (2026/2027). Des nouvelles élections sont donc à organiser en octobre 2026.

M.GAILLOT Daniel a contacté la direction de l'école primaire.

Avant les vacances scolaires (3 juillet 2026), un passage dans l'établissement a été effectué avec tous les conseillers municipaux enfants afin d'annoncer ces futures élections et lancer les appels à candidature.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 11 heures.

A l'issue de cette instance, tous les membres du Conseil Municipal Enfants présents se sont retrouvés à la cérémonie



Vie Scolaire et Associative



■ Kermesse de l'école 2026

Un immense merci à tous les participants, aux bénévoles, aux familles et à l'ensemble de l'équipe éducative pour leur contribution à la réussite de cette belle kermesse.

Malgré son report, cette journée a été un véritable succès.
Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre bonne humeur et votre engagement.





■ Familles rurales à Prix-lès-Mézières, c'est :

Un Accueil Périscolaire les jours d'école :

Le matin à partir de 7H30, en fin de journée jusqu'à 19H00.

Un Accueil les mercredis récréatifs en période scolaire : Le Centre aéré pendant les vacances scolaires

Et l'association organise également des vide-greniers.

La brocante du 22 mars dernier ayant été une réussite, l'AFR de Prix-lès-Mézières organise deux brocantes en salle, une le 27 septembre 2026 et une le 14 mars 2027."

Pour contacter l'association :

Mail : afrprixlesmezieres@outlook.fr

Tél : 06/25/89/29/96



ASSOCIATION DE
PRIX-LES-MÉZIÈRES

ANNÉE
2026-2027

Inscriptions

Accueils périscolaires et
mercredis récréatifs

Prix-lès-Mézières



De la TPS jusqu'au CM2

Accueil périscolaire :
De 7h30 à 8h30
De 18h30 à 19h

**Mercredis récréatifs
(ouverts à tous) :**
De 7h30 à 18h30
Activités ludiques, culturelles,
sportives.
Temps dédiés aux devoirs.

Formule à la carte :
Inscriptions en début d'année et
utilisation du service selon vos besoins.

Formule à la journée :
Inscriptions prévisionnelles au mois
dans la limite des places disponibles.

Un dossier est à compléter lors de l'inscription de votre enfant.

Informations :
06.25.89.29.96 - afrprixlesmezieres@outlook.fr



ASSOCIATION DE
PRIX-LES-MÉZIÈRES

ANNÉE
2026-2027

Inscriptions

Accueils de loisirs (ouvert à
tous)

Prix-lès-Mézières



De 3 ans jusqu'à 15 ans

Gardié payante (à la 1/2 h) :
De 7h30 à 8h30
De 17h à 18h30

Accueil de 8h30 à 17h :
Activités ludiques, culturelles,
sportives.

Formule à la semaine :
Inscriptions avant chaque période de
vacances scolaires.
Les dates d'inscriptions sont
communiquées par mail et sur le
Facebook de l'association "Familles
Rurales Prix-lès-Mézières".

Un dossier est à compléter lors de l'inscription de votre enfant.

Informations :
06.25.89.29.96 - afrprixlesmezieres@outlook.fr



Es'Prix Jeunes : un début d'année riche en animations !

L'association **Es'Prix Jeunes** continue de s'investir dans la vie de la commune en organisant et en participant à plusieurs manifestations conviviales.

Le dimanche 1er juin, l'association a organisé sa traditionnelle brocante, qui a rassemblé de nombreux exposants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse. À cette occasion, les bénévoles ont assuré la buvette et

la petite restauration. Les visiteurs ont également pu profiter d'une vente de bulbes de fleurs, proposés à prix mini. Issus des espaces verts de la commune, ces bulbes ont ainsi bénéficié d'une seconde vie grâce à cette initiative écoresponsable, tout en contribuant au financement des projets de l'association.



L'association a également tenu la buvette lors de la retransmission sur grand écran de la finale de la Ligue des champions. Cette soirée, très appréciée des habitants, a permis de partager un moment convivial autour de cet événement sportif.

La dynamique se poursuivra dans les prochains mois avec plusieurs rendez-vous ouverts au public, notamment un **blind test** ainsi qu'une **soirée dansante**, qui viendront compléter le programme des animations proposées par l'association.

Es'Prix Jeunes remercie chaleureusement l'ensemble

des bénévoles ainsi que les habitants pour leur présence et leur soutien. Grâce à leur engagement, l'association peut poursuivre le développement de nouveaux projets et continuer à animer la vie de Prix-lès-Mézières.

Vous souhaitez vous investir dans une association jeunesse et participer à l'organisation d'animations pour la commune ? Rejoignez Es'Prix Jeunes !

L'adhésion est fixée à **10 € par an**.

Pour tout renseignement ou pour adhérer, contactez **Anthony LALLEMENT** au **06 70 74 91 73**.



Commune de
PRIX-LÈS-MÉZIÈRES

ANCIENS COMBATTANTS ACPG - CATM

Section de Prix-lès-Mézières
Fagnon, Sury, This, Neuville-les-This



■ 24 Janvier - ASSEMBLEE GENERALE

Notre association forte de 50 adhérents s'est réunie dans la salle du lavoir pour faire le compte rendu des actions de l'année écoulée et définir les actions pour le nouvel exercice.

■ 14 Avril - VOYAGE A ARRAS

C'est un groupe d'une trentaine de participants qui a pris la route d'Arras pour la visite de la carrière Wellington Mémorial de la bataille d'Arras.

A l'issue de cette visite nous avons pu apprécier les spécialités régionales dans un restaurant du centre de la ville.

L'après-midi a été consacré à la visite de la ville en compagnie de guides de l'office du tourisme



■ 8 Mai - COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Cortège de la mairie au monument aux morts.

La cérémonie au monument aux morts a eu lieu avec la participation du Conseil Municipal Enfants et la chorale « CHŒURS ATOUT PRIX » pour les chants patriotiques et l'hymne national.

A l'issue de la cérémonie une collation a été offerte par la commune.

Une délégation s'est rendue à NEUVILLE-LES-THIS pour assister à la cérémonie réunissant les différentes communes faisant partie de notre association.



■ A noter sur vos agendas :

11 Novembre - Commémoration de la victoire de 1918.

15 Novembre - Repas spectacle annuel.

31 Décembre - Réveillon à la salle polyvalente.

Gérard GAMBIER, Président

Tél : 03.24.37.15.98 - 06.07.17.53.81



41 voix, un même souffle, une même passion, celle de chanter.

La chorale Choeurs Atout Prix aime et veut :

- partager des moments de joie
- relever des défis musicaux
- ressentir cette émotion unique lorsque les premières notes résonnent devant un public.

A chaque concert, les applaudissements, les sourires et les regards sont notre plus belle récompense.

Cette année, notre chef de chœur, Roger FAGOT a choisi de mettre à l'honneur la célèbre comédie musicale Mamma Mia !

Nous devons assurer deux concerts en juin, à Prix-lès-Mézières et à Châtelet sur Sormonne.

En raison de la canicule et des orages violents, nos concerts ont été annulés par mesure de précaution et conformément aux recommandations des autorités.

Après la pause estivale, la chorale vous donne rendez-vous dès septembre pour découvrir ce très beau concert qui sera festif et chaleureux.

La chorale a eu la joie de fêter en juin les 90 ans de l'une de nos plus fidèles choristes.



Un anniversaire qui restera gravé dans nos mémoires.

Comme chaque année, la chorale organise une soirée de fin de saison autour d'un repas.

Au menu, bonne humeur, rires, amitiés et quelques anecdotes qui resteront, elles aussi dans les annales de la chorale."

Toute la chorale vous souhaite de belles vacances.

Débutants ou choristes confirmés, toutes les nouvelles voix sont toujours les bienvenues et seront accueillies avec grand plaisir.

Véronique GOURBIL, Présidente





Assemblée Générale annuelle

Celle-ci a eu lieu le 25 janvier en présence de Éric De CARLI, Maire, des élus Alain SOHIER et Alain BEAUFEY, ainsi que de M. Denis ATTIBA et Mme Christine ATTIBA, respectivement Président et Secrétaire Départementale de Pétanque des Ardennes.

C'est devant un auditoire très fourni, grâce à la présence de nombreux adhérents, que cette assemblée générale s'est déroulée. Au-delà des bons bilans, le club s'est félicité des maintiens ou montées de toutes les équipes avec notamment un titre de champion des Ardennes pour l'équipe de championnat vétérans D.4, coaché par Claude GUERISSE, et la montée en D.1 pour l'équipe féminine.



Infos pratiques :

Les terrains (19) sont ouverts aux seuls adhérents tous les jours de l'année. Des entraînements pour les compétiteurs ont lieu les lundis à partir de 14h, les mardis soir à partir de 17h30 et dimanche matin de 10h à 12h pour les féminines mais également pour les équipes masculines qui le souhaitent.

Pour adhérer au club en 2027, des permanences se tiendront en novembre où il faudra fournir :

- Un chèque de 40 €, ordre « cochonnet pirisien »
- Une photo d'identité
- Toutes coordonnées
- Questionnaire santé à remplir sur place
- Tous coordonnés

Pour tout renseignement :

D. PARMENTIER, Président. 06.19.34.05.73
S. PAYON, Secrétaire. sverinepayon@orange.fr
D. LAURENT, Trésorier. 06.28.94.08.02



Concours dames du 15 mars dans le cadre de la journée des droits des femmes :

Superbe ambiance lors de cette journée et des femmes choyées par ces messieurs. Dix équipes se sont affrontées et la doublette lauréate de cette édition est

Clin d'œil à :

Félicitations à la triplète Myriam DUPONT-Séverine PAYON-Julie LALLEMENT qui, après s'être qualifiée au niveau départemental, a été faire connaître notre club jusqu'en Alsace à Strasbourg.

Coup de projecteur sur le jeune Arthur LALLEMENT, 8 ans, qui est devenu cette année vice-champion des Ardennes

en doublette comme en triplète.

Bravo Arthur !!



Le Concours du D. 10 mai ouvert aux Pirisiens :

Félicitations à la triplète Myriam DUPONT-Séverine PAYON-Julie LALLEMENT qui, après s'être qualifiée au niveau départemental, a été faire connaître notre club jusqu'en Alsace à Strasbourg.



Concours du "flipper-pétanque" en parallèle

Fête de la musique du 20 juin :

Il a été confié au club par la municipalité la tenue de la buvette et restauration lors de cet événement musical annuel. Bonne ambiance mais peu d'affluence au vu de la chaleur caniculaire. Merci aux membres du club qui ont aidé à cette organisation.

Rubrique « humour et insolite »



"octobre rose"
Bonne cause, bonne ambiance



Future tenue du club



Avec Serge, le club a aussi son
Jean-Pierre COFFE



Bruno en stage de prépa aux
championnats à Font-Romeu



Covid : Claude ne rigole pas
avec les règles d'hygiène

« Boule indoor » :

Après un galop d'essai cette année, le club réitérera, de novembre 2026 à fin février 2027, la pratique de la pétanque en salle, soit à la salle de sport, soit à la salle polyvalente, selon les besoins de l'école et durant les créneaux horaires et jours suivants : Les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 13h30 à 16h **avec un rajout les mercredis de 16h30 à 18h30, rendu possible grâce à David ROUSSEAU, du club de football de l'OCPAM, que nous remercions. Merci également au club de tennis qui nous a permis d'organiser fin février notre 1er concours de « boule indoor »**



**Le « cochonnet pirisien » vous souhaite de
bonnes vacances estivales !!**



La saison culturelle et sportive du Foyer d'Education Populaire (FEP) est achevée.

Retour en images sur l'année 2025-2026.



Section Théâtre :

Le vendredi 1er et samedi 2 mai, la salle polyvalente de Prix-lès-Mézières a affiché complet à l'occasion des représentations de *La Vie de Bureau*, la pièce de la saison de la troupe de théâtre amateur du FEP.

Devant un public nombreux et enthousiaste, les comédiens de la troupe Prix en Scène ont présenté le fruit de plusieurs mois de travail, offrant deux soirées placées sous le signe de l'humour et de la bonne humeur. Écrite par Messieurs Rivoire et Cartier et mise en scène par Azéline, cette comédie plonge les spectateurs dans le quotidien mouvementé de la société fictive *United Smokes*. Entre réunions improbables, urgences de dernière minute et sentiments naissants, tous les ingrédients étaient réunis pour faire rire le public. Les situations cocasses se sont enchaînées à un rythme soutenu, révélant avec dérision les petites habitudes et les travers du monde de l'entreprise. Les nombreux éclats de rire et les chaleureux applaudissements ont témoigné de l'appréciation du public tout au long des soirées.

La troupe tient à remercier chaleureusement la municipalité de Prix-lès-Mézières pour son soutien dans l'organisation de cet événement, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré tout au long du week-end pour assurer son bon déroulement.

David CAZZITTI

Section marche :

Le 18 juin, dans le cadre idyllique de la propriété de notre ami Pierre au vivier guyon, a eu lieu le pique-nique de fin d'année de la section marche. 75 marcheurs se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un barbecue. Chacun avait apporté ses préparations et démontré ses qualités de cuisinier et pâtissier. C'était la fête. La section a offert l'apéritif. A cette occasion les encadrants, tous bénévoles, ont reçu des cadeaux en remerciement de leur engagement et de leur implication au service de la section.

Le soleil et la chaleur étaient de la partie mais heureusement l'endroit est arboré et on éprouve une sensation de fraîcheur accentuée par la présence d'un étang. Cette journée champêtre a été une grande réussite.

Jean-François TRUSGNACH





Yoga :

Le 24 février 2025, 50 personnes ont profité d'une très belle journée à Paris organisée par la section yoga du FEP. Le matin visite du musée Grévin et l'après-midi réception à l'Assemblée Nationale par Monsieur le député Lionel VUIBERT et sa collaboratrice parlementaire. Que de bons moments !

Françoise LAURENT

Danse Country :

des cours adaptés à tous les niveaux !

Que vous découvriez la danse country ou que vous pratiquiez depuis plusieurs années, nos cours sont organisés en quatre niveaux afin de permettre à chacun de progresser à son rythme :

- Le niveau "Débutant" (jeudi) s'adresse aux personnes n'ayant jamais ou très peu pratiqué la danse country, et permet d'acquérir les pas de base ainsi que les premiers enchaînements.
- Le niveau "Initié" (lundi) est destiné aux danseurs maîtrisant les fondamentaux et souhaitant enrichir leur répertoire de danses, tout en perfectionnant leur technique.
- Le niveau "Confirmé" (mardi) s'adresse aux pratiquants expérimentés, capables d'apprendre des chorégraphies plus élaborées et de danser sur des rythmes variés.

• Enfin, le cours "Partenaire" (vendredi) est réservé aux danseurs ayant déjà un niveau initié et une bonne connaissance des principaux pas de la danse country. Il permet de découvrir ou d'approfondir les danses en duo en travaillant la connexion entre partenaires, la conduite et les différentes figures propres à cette discipline. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, chacun peut ainsi évoluer selon son expérience et ses envies.

Cours animés par *Julie & Alex*





Fin d'un chapitre...

Après près de 20 années d'engagement bénévole au sein du FEP, le moment est venu pour Christiane et moi de tourner une page.

Nous avons eu la chance de nous investir à vos côtés. D'abord en tant que secrétaire, puis en tant que présidente et pour Christiane en tant que secrétaire. Toutes ces années ont été riches en rencontres, en projets, en défis, mais surtout en moments de partage et de solidarité.

Nous quittons aujourd'hui nos fonctions à l'issue de notre mandat, avec beaucoup d'émotion, mais aussi une immense gratitude envers toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à cette belle aventure.

Nous sommes fières du chemin parcouru ensemble et confiantes pour la suite. L'association continuera d'évoluer grâce à celles et ceux qui vont prendre le relais avec enthousiasme et conviction.

Merci à toutes et à tous pour toutes ces années de confiance, d'amitié et d'engagement partagé. Nous garderons de cette expérience des souvenirs précieux et la certitude que le bénévolat est une formidable aventure humaine.

Nous souhaitons à la nouvelle équipe beaucoup de réussite dans les projets à venir.

Amicalement. **Isabel et Christiane**

Nous avons le plaisir de vous informer que le nouveau Conseil d'administration prendra officiellement ses fonctions à compter du 1^{er} septembre 2026.

A cette date, la nouvelle équipe sera pleinement investie dans ses missions et poursuivra son engagement au service de l'association, dans un esprit de continuité, de collaboration et de dynamisme.

La composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président : Fabrice BARBAISE, Vice-présidents : David CAZZITTI, Franck BAUDIER

Secrétaire : Nicole RENNESSON, Secrétaires adjoint(e)s : Alexandre LEPETIT, Muguette DESCLARON

Trésorier : David CAZZITTI, Trésoriers adjoints : Fabrice BARBAISE, Jérémy BEUVIERE

Membres :

Carole PIERNOT, Fabienne PETITFILS, Jean-François TRUSGNACH, Natalie SIMONS, Shanonn HÉNON.



■ **Récemment, en faisant des recherches pour écrire cet article j'ai pris connaissance de ce que rapporte le « Vidal » concernant les disciplines enseignées dans notre association, à savoir :**

Le Taïchi et le Qi-gong

En voici quelques extraits :

« La pratique du taïchi chuan et du qi gong consiste en des exercices naturellement adaptables à la capacité des personnes, faciles à mémoriser et à exécuter. Ces arts énergétiques reposent sur des mouvements lents, doux et harmonieux destinés à favoriser la **tonicité musculaire** et la **relaxation**, un travail du **souffle**, de la **concentration**, une attention portée sur les **sensations** et la **visualisation**, et un **travail dans l'espace**.

Chez les personnes en bonne santé, la pratique du taïchi chuan ou du qi gong est un moyen efficace de lutter contre les effets négatifs de la sédentarité et du vieillissement, notamment dans le cadre de la prévention des chutes des seniors, et dans la lutte contre le stress ou la dépression.

La pratique régulière du taïchi chuan ou du qi gong développe l'équilibre statique et dynamique, la coordination motrice, la concentration et la mémoire, la souplesse et la mobilité articulaire, ainsi que l'orientation dans le temps et l'espace.

Les personnes qui souffrent d'une maladie chronique peuvent tirer parti de ces bénéfices généraux, mais peuvent également en connaître d'autres, selon leur état de santé.

Quels sont les avantages du taïchi chuan et du qi gong ?

Le taïchi chuan et le qi gong doivent être considérés comme une méthode préventive permettant de rester en bonne santé. De ce fait, ils ne connaissent aucune indication précise. Ils semblent être spécialement bénéfiques **au squelette et au système musculaire**, à **l'appareil respiratoire et circulatoire**, ainsi qu'au **système nerveux**.

La pratique du taïchi chuan ou du qi gong est conseillée en cas de **faiblesse musculaire**, de **troubles de l'équilibre** (une cause majeure d'accident et d'hospitalisation des personnes âgées), de **maladies respiratoires**, de **syndromes douloureux ostéo-**

articulaires et chez les personnes qui souffrent de tension artérielle insuffisante (**hypotension**). Elle pourrait également réguler les effets du stress et soulager **l'anxiété**, notamment celle liée à l'âge ou aux problèmes de santé.

Quels sont les bénéfices du taïchi chuan pour les seniors ?

Plusieurs études ont tenté d'évaluer les effets du taïchi chuan sur la **santé des seniors**, en comparant un groupe entraîné avec un groupe témoin. Certaines d'entre elles ont été concluantes. Ainsi, il a été récemment démontré aux États-Unis que, chez les seniors, **la pratique du taïchi chuan améliore la qualité de vie** (mesurée par un score) et la **capacité fonctionnelle** (mesurée par un test de marche) de personnes atteintes d'insuffisance cardiaque chronique. Récemment, une expertise collective de l'INSERM a mis en avant une synthèse d'études cliniques montrant que **la pratique régulière du taïchi chuan chez les personnes âgées réduit de 29 % le nombre de chutes**.

Les médecins occidentaux considèrent désormais la pratique du taïchi chuan avec une bienveillance croissante, considérant qu'il s'agit d'une excellente forme d'exercice physique, non violente pour l'organisme, doublée d'une bonne méthode de relaxation et de maintien de l'équilibre et de la coordination motrice. »

Tous ces bienfaits, nous les vivons depuis plus de trente ans à l'IDCT !

N'hésitez pas à venir faire un essai ou vous renseigner.

Contact : Jean Noël Poucet idct08@gmail.com

La rentrée est prévue le 07 septembre, bonnes vacances !





SIERRA ALPHA DX Group – Radio-Club f4KJP : La voix des ondes pirisiennes

■ Lorsque vous passez devant le 33 bis rue du stade, votre regard est sans doute attiré par ces imposantes antennes qui surplombent le bâtiment

Police ? Pompiers ? Gendarmerie ? Services secrets ?

Non, ces antennes sont en fait celles du radio-club F4KJP, où une quarantaine de passionnés se retrouvent pour pratiquer le radio-amateurisme.

C'est ici que se déroulent la majeure partie de leurs activités, même s'ils doivent parfois se délocaliser sur des sommets pour certaines sorties.

Des plus anciens (comme le Morse) aux plus récents (transmissions numériques), tous les modes de communications sont utilisés pour réaliser des contacts radio avec des correspondants situés parfois à des milliers de kilomètres de Prix-lès-Mézières.

Il est utile de préciser que les fréquences utilisées par les radioamateurs sont définies au niveau international et que leur usage est très réglementé.

Dans ce loisir scientifique, des compétitions permettent à ses pratiquants de se confronter individuellement ou en équipes.

Le but : Réaliser un maximum de contacts sur une période non-stop, pouvant aller de quelques heures à un week-end entier

Le championnat de France est l'un des événements majeurs, auquel le radio-club ne manque jamais de participer.

Ainsi, en janvier dernier, la première manche de l'édition

2026 a permis aux Pirisiens de décrocher la 11^{ème} place de leur catégorie dans l'épreuve de télégraphie (code Morse).





Le mois suivant, la seconde manche consacrée à la phonie sur les bandes HF s'est terminée avec une très honorable 9^{ème} place des radio-clubs, malgré des conditions de propagation difficiles ce week-end là.

Début juin, pour la 3^{ème} et dernière manche (sur les très hautes fréquences), le club a décidé d'expérimenter près de Mazerny un nouveau point haut du département.

En implantant temporairement ses antennes sur ce site dégagé de tout obstacle, le radio-club F4KJP a semblé-t-il fait un choix gagnant : Au classement provisoire, il occupe la 3^{ème} place du podium national en VHF.

Au cumul, des 3 manches, les ardennais devraient donc à nouveau figurer dans le « top 10 » des radio-clubs français.

Grâce à la générosité de la municipalité, l'association a pu cette année acquérir un tout nouvel équipement : Une tente-barnum de 3x3 mètres qui sera désormais utilisée pour les activités extérieures.

Permettant d'installer plusieurs stations émettrices, elle garantira une protection optimale des équipements radio et de leurs utilisateurs.

Après la pause estivale, les membres du groupe retrouveront leur local pour participer fin octobre au concours international « CQ World Wide ».

Cette épreuve est le rendez-vous incontournable de l'automne pour toute la communauté radioamateurs.

Très attendu, ce concours organisé par un célèbre magazine radio américain est considéré comme le championnat du monde de la discipline. Au-delà de la compétition, c'est aussi l'occasion de contacter des pays où l'activité radioamateur est plutôt rare.

Une quinzaine de jours plus tard, les télégraphistes du club pirisien participeront pour la première fois au concours « Mémorial Marconi ».

En rendant hommage à l'un des pionniers de la radiocommunication, les télégraphistes débutants

s'exerceront ainsi aux liaisons en code Morse, sous la tutelle de pratiquants plus confirmés.

A noter que des cours de formation à ce mode de transmission sont toujours dispensés au club, de même que ceux destinés à préparer l'examen radioamateur.

Enfin, le groupe pirisien sécurise comme à son habitude le cortège de la retraite aux flambeaux le 14 juillet, ainsi que la prochaine édition des foulées pirisiennes en fin d'année.

Toutes les personnes intéressées par les activités du club peuvent contacter leurs responsables qui se feront un plaisir de leur faire découvrir leurs activités.

*Alain POIRIER, Responsable communication SIERRA
ALPHA DX Group – radio-club F4KJP*





Club Volley-ball

Créé en septembre 2022 sous l'égide de S'CALE, le club de Volley

Loisir connaît déjà une belle dynamique. Chaque jeudi, de 19h30 à 22 h, 18 pratiquants se retrouvent dans l'aire sportive couverte. Nos joueuses et joueurs, âgés de 16 à plus de 60 ans, viennent de Prix-lès-Mézières mais aussi des communes voisines, pour partager leur passion dans une ambiance conviviale.

Le club a rejoint le Championnat Ardennes Volley Loisir, une compétition récemment créée dans le département. Son objectif principal est de favoriser les rencontres et les bons moments entre pratiquants. Le championnat réunit neuf équipes et se déroule dans



un esprit résolument loisir : le filet est installé à une hauteur intermédiaire entre celle des compétitions masculines et féminines, et chacun, débutant comme joueur confirmé, participe pleinement aux échanges. Pour la saison 2025-2026, huit équipes étaient engagées dans le championnat. L'équipe de Prix-lès-Mézières a réalisé une belle performance en terminant 4ème du classement, derrière Rethel, Sedan et Carignan.

Bravo à tous ! L'objectif est désormais clair : gagner une place supplémentaire la saison prochaine.

Reprise des entraînements (ados et adultes) : jeudi 3 septembre 2026.

Atelier créatif

Le 14 février 2026, l'atelier créatif consacré au Carnaval s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Si la participation était plus restreinte cette année, notamment parce que nos jeunes habitués sont désormais pour la plupart entrés au collège, les enfants présents ont pleinement profité de ce moment de partage et de création.

Danse K-POP

La vague K-pop s'est invitée à Charleville-Mézières à l'occasion du Gamefest 2026 au parc des expositions. Pour sa troisième édition, le dimanche 12 avril 2026, nos trente danseuses ont proposé un show dynamique, durant une heure, au rythme des plus grands hits de la K-pop.

Le public a pu retrouver des chorégraphies inspirées de titres emblématiques de groupes et univers tels que XLOV, NCT ou encore K-Pop Demon Hunters.

Consécration d'une année de travail, de répétition, les élèves de Christine DONGE, leur professeure, ont eu le plaisir de présenter leur gala de fin d'année, vendredi 19 juin 2026 sur la scène de la salle polyvalente.

Face à un engouement grandissant, l'association entend poursuivre son développement.

Dès la rentrée 2026/2027, un nouveau cours de danse K-Pop, destiné aux adultes est proposé le samedi de 14h30 à 15h30 dans la salle Bernard Lallemand, élargissant ainsi son public.

Prochain rendez-vous pour une nouvelle rentrée sportive, le mercredi 09 septembre 2026, salle Bernard Lallemand : cours ados de 14h00 à 15h00 et de 15h15 à 16h15.

A tous, de bonnes vacances !

Sylvie COLSOUTLE - Présidente

Pour tout renseignement :

courriel : asso.scale@gmail.com

Tél : 06 78 58 40 75 - Facebook



Le tennis club de Prix-lès-Mézières vient de finir la saison 2025/2026 avec de belles performances en équipes hiver et printemps (2^{ème} à chaque fois).

Le club dispose d'un terrain couvert (gymnase) avec de nombreux créneaux pour jouer ainsi que deux magnifiques terrains extérieurs.

Pour la nouvelle saison 2026/2027, le club a recruté un entraîneur, M. Aymerick SCHLABACH, classé 5/6.

Il va commencer sa formation d'entraîneur en septembre prochain.

A / Les créneaux pour les cours :

- Enfants : les mercredis de 11h30 à 12h30 et de 12h30 à 13h30 (groupe de 4) ;
- Enfants : les samedis de 13h00 à 14h00 et de 14h00 à 15h00 (groupe de 4) ;
- Adultes : les lundis de 18h30 à 20h00. Créneau possible les vendredis soirs et/ou les samedis matin.

B / Dates importantes à retenir :

- Du 6 juillet au 14 août : Camp d'été à Prix-lès-Mézières avec une animation de 2 heures une fois par semaine (jour et heure à définir avec les organisateurs).
- Le samedi 29 août de 10h00 à 12h00 : Inscription au TC pirisien au Club house.

- Le samedi 5 septembre de 14h00 à 17h00 : Journée Porte Ouverte, ouvert à tous.

- Le samedi 26 septembre de 10h00 à 12h00 : Assemblée générale - salle du lavoir.

C / Tarifs 2026/2027 :

- Licence adulte : 70€
- Cours adultes : 80€/trimestre
- Licence jeune : 60€
- Cours jeunes : 140€/an
- Licence été : 30€ juillet/août ou 50€ d'avril à septembre.

D / Contacts :

Benjamin LECLEF - Président : 06 84 32 52 80

Frédéric DURAND - Secrétaire et trésorier : 06 03 48 18 05

Aymerick SCHLABACH- Entraîneur : 07 69 51 90 75

Nous espérons recruter de nombreux joueurs et joueuses prochainement en tennis loisirs et/ou en compétition.





ASSOCIATION DU VERGER DU POIRIER

Depuis le début de l'année, l'équipe de bénévoles de l'association a été très active. Le planning des travaux à réaliser a été respecté.

Au mois de janvier, les greffons ont été prélevés.

En février et mars, trois après-midi ont été nécessaires pour effectuer la taille des 133 poiriers.

Toujours en mars, un après-midi de découverte et d'initiation à la greffe à l'anglaise a été organisé.

Au mois d'avril, l'entourage de la pépinière a été réalisé ainsi que des greffes en couronne.

En mai, après le fauchage, les bénévoles ont procédé aux opérations de débroussaillage.

Enfin, au mois de juin, le remblaiement au pied des poiriers a été effectué.

Toutes ces tâches ont été réalisées dans la bonne humeur et une excellente ambiance.

Le 30 juin dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir au verger M. Sébastien LAUNAY, président de la caisse locale du Crédit Agricole, accompagné de ses collaboratrices.

Etait également présent : Eric DE CARLI, maire de Prix- lès- Mézières, Colette trésorière de l'association, ainsi que Jean-Pierre, Amar et moi-même.

Après une présentation de l'historique du verger par Eric, j'ai évoqué le rôle de notre association dans la vie et le développement du verger. Jean-

Pierre et Amar ont ensuite présenté les activités liées à l'arboriculture et au rucher.

Nos visiteurs ont été agréablement surpris du travail réalisé et ont félicité l'ensemble des membres de l'association dans l'entretien, la préservation et la gestion de ce précieux patrimoine.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur participation et leur engagement.

J'invite les Pirisiens et Pirisiennes à venir découvrir le verger du poirier lors de la fête de la poire, qui se déroulera le 11 octobre.

Alain DELISEE, Président





LA PAROLE AUX ÉLUS...

Face à l'urgence climatique : agir aujourd'hui, protéger demain

Le dérèglement climatique touche désormais directement notre commune. Cet été, la canicule nous a conduits à des décisions responsables, comme le report du feu d'artifice du 14 juillet et du voyage de nos aînés.

Face à cette réalité, notre municipalité agit autour de deux priorités :

Protéger les plus fragiles :

pose de films solaires à l'école primaire réduisant la température des classes de 4 à 5 °C, climatiseurs mobiles à la maternelle et projet de climatisation réversible à la salle Bernard Lallemant pour créer un îlot de fraîcheur public.

Renforcer la place de la nature :

avec la désimperméabilisation de la cour d'école, la plantation de trois arbres et la création d'un poumon vert de 500 arbres au secteur du Poirier.

S'adapter exige du courage et des investissements. Nous y sommes pleinement engagés.

*Eric DE CARLI,
Maire de Prix-lès-Mézières.*

Le Télégramme de l'Opposition (caractères limités)

Avançons Tous pour Prix' continue d'avancer avec vous !

Remerciements, Bilan de début de mandat et Vœux estivaux

Chers tous,

100% participations aux CM.

Priorités : sûreté, bonne gestion, soutien acteurs loc.

Nos positions :

➤ + de moyens pour PM

Sans suite

➤ Mieux utiliser vidéoprotection

Sans suite

➤ Soutenir Activité Éco, diminuer taxes des entreprises (dont crématorium)

Non retenue par la maj.

➤ Réorienter dépenses, réduire indemnités des élus = + de moyens pour asso. et serv. loc.

Idem

➤ Solution de financement participatif, asso. du Verger

Avons proposé don matériel en bon état.

Refus de la maj. subv. attribuée

Votes :

➤ **Gouvernance + représentative** composition du collège d'experts : Gagnerait à refléter + gde diversité pour renforcer confiance de tous
ABST

➤ **Aménagement territoire.** Oui mobilités douces mais le projet doit montrer équilibre : sécurité, préservat. du cadre, maîtrise des coûts, respect des quartiers
CONTRE

➤ **Autre approche Rue de Méz.** Privilégier réfection adaptée + coordonnée avec les travaux prévus par AM
La maj. poursuit son projet

Continuerons avec conviction, dialogue et respect.

Élus d'opposit. pour contribuer à la démoc. & formuler alternatives.

Encore merci à tous, très bel été

ADB



AVANÇONS TOUS POUR PRIX
groupe d'opposition au CM



Retrouvez nous sur :

<https://www.prix-les-mezieres.fr>

